

MELUN, le 9 octobre 2026.

Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental,
Madame la Directrice académique des Services de l'Education Nationale,
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

En tant que Représentant des associations complémentaires de l'enseignement public, il me revient de donner écho dans cette assemblée à notre analyse de l'actualité des mobilisations lycéennes en cours. Même si nous nous trouvons aujourd'hui dans un cadre départemental, le Conseil Départemental de Seine-et-Marne n'étant pas gestionnaire des lycées, nous ne pouvons nous soustraire à réagir.

La fédération nationale des PEP s'exprime ainsi dans un communiqué de presse intitulé
« Entendre les revendications et agir » :

« Les lycéens de tous les territoires poursuivent leur mobilisation pour défendre un droit fondamental : le droit intangible à l'éducation, le droit d'apprendre, de se former et de devenir citoyen dans des conditions dignes de l'école de la République.

Autour d'eux, des solidarités s'organisent. Parents, grands-parents, personnels éducatifs, enseignants et étudiants se mobilisent à leurs côtés, pour permettre l'expression démocratique, prévenir les tensions et rappeler, avec eux, cette exigence essentielle : celle d'une École qui permette à chaque jeune d'apprendre et de construire son avenir.

Car derrière cette mobilisation, c'est aussi la dégradation du service public d'éducation qui est interrogée :

Nul n'ignore la dégradation des conditions d'apprentissage et de vie dans l'École de la République, entre manque de personnels titulaires ou remplaçants, inaccessibilité et vétusté du bâti.

Nul n'ignore que l'aggravation des inégalités scolaires, sociales et économiques pèsent sur la jeunesse.

Nul n'ignore les profondes mutations en cours dans notre monde, qui impactent leur capacité à identifier un futur désirable dans lequel ils auraient toute leur place.

Les Pupilles de l'Enseignement Public soutiennent les revendications exprimées par les lycéens. Elles condamnent toute violence, d'où qu'elle vienne, toute atteinte à l'intégrité physique des personnes et toute dégradation des biens.

Nous affirmons que l'École publique est l'un des piliers de notre République. Elle porte une promesse essentielle : permettre à chacune et chacun de trouver sa place dans la société, de s'émanciper et de construire librement son avenir.

Il est de notre responsabilité collective d'entendre ce que les lycéens nous disent de leur École, de leurs conditions d'apprentissage, mais aussi de leurs inquiétudes et de leurs aspirations.

Association éducative complémentaire de l'enseignement public, les PEP entendent prendre toute leur part à cette responsabilité. Elles sont prêtes à construire, avec les jeunes, les familles, les équipes éducatives et l'institution scolaire, des réponses concrètes pour améliorer la vie scolaire, les conditions d'apprentissage et le quotidien des lycéens.

Entendre veut dire Agir ! »

Je tenais à vous en faire part.
Je vous remercie.

Didier CLEDAT, Membre titulaire, ADPEP77
Représentant des Associations complémentaires de l'enseignement public